

Sommaire des questions – Projet minier aurifère Marban

Le sommaire des questions résume les enjeux soulevés par le public et les peuples autochtones durant la période de consultation publique sur le résumé de la description initiale du projet minier aurifère Marban (le projet) de la Minière O3 (le promoteur) qui a eu lieu du 1er au 21 décembre 2022. Des enjeux soulevés par les autorités fédérales ont également été ajoutés au document. L'ensemble de ces enjeux sont tirés des commentaires déposés sur le Registre canadien d'évaluation d'impact (numéro de référence 84117). Les enjeux ont été regroupés en différentes catégories.

Le promoteur devra ensuite produire une description détaillée du projet qui doit inclure les réponses aux enjeux soulevés dans le sommaire des questions. L'ensemble de ces informations permettra à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) de déterminer si une évaluation d'impact est requise en vertu de l'article 16 de la *Loi sur l'évaluation d'impact*. Dans le cas où une évaluation d'impact est jugée nécessaire, ces informations serviront également à élaborer les lignes directrices individualisées qui consistent à fournir et détailler les directives et les exigences nécessaires à l'élaboration de l'étude d'impact du promoteur.

1. Description du projet
Besoin d'informations sur les chemins empruntés pour le transport des intrants, des extrants et des produits finis.
Besoin d'informations sur les catégories des terres (publiques ou privées) et leur localisation (carte) de la zone du projet.
Besoin d'une description des entreprises qui se trouvent à proximité ou sur les terres qui seraient acquises par le promoteur pour réaliser le projet.
Besoin d'informations sur les conséquences de l'achat des propriétés de l'ancien dépotoir de Dubuisson et de l'entreprise Multi-Tri Environnement, notamment en ce qui concerne la disposition ou la gestion des matières résiduelles et des sols contaminés actuellement présents.
Besoin d'informations sur le procédé d'extraction choisi en comparaison aux autres procédés utilisés pour les mines à ciel ouvert, notamment celui utilisé à la mine Canadian Malartic.
Besoin d'informations concernant le pourcentage de réutilisation de l'eau dans le procédé de la mine.
Besoin d'informations sur les possibilités de prolonger l'exploitation de la mine au-delà des 9,6 années prévues.
Importance d'inclure les municipalités de Val-d'Or et de Malartic dans la zone d'étude.
Besoin d'informations sur la façon dont la route de déviation du chemin Gervais serait construite ainsi que ses effets potentiels sur le lac De Montigny, la présence de milieux humides et de la ligne des hautes eaux.
Besoin d'informations sur la façon dont le promoteur souhaite inclure des bandes riveraines ou des zones tampons pour protéger les habitats terrestres et aquatiques.
Besoin d'informations sur les aléas sismiques naturels et anthropiques, et comment ils seraient pris en compte dans la conception du projet.
Préoccupations sur la sismicité qui pourrait être induite par l'exploitation minière de Marban et si elle constitue un problème.
Besoin de précisions concernant chaque changement potentiel indiqué au Tableau 1 (Principaux changements potentiels sur les composantes de l'environnement) de la description initiale de projet, c'est-à-dire, ajouter l'importance de l'effet (mineur, moyen, majeur), et spécifier pour chaque effet s'il est temporaire (court terme et moyen terme) ou permanent.

Pertinence de faire affaire avec des fournisseurs certifiés Écologo et la possibilité d'acquérir cette certification.
Besoin d'informations sur les intentions du promoteur de développer des partenariats dans le cadre de projets de recherche afin d'optimiser les étapes de réhabilitation et de restauration.
2. Raison d'être du projet, nécessité du projet et solutions de rechange pour réaliser le projet
Importance de clarifier et de détailler davantage la raison d'être d'un projet aurifère, pour la région et pour la société québécoise, dans un contexte où la demande semble favoriser les mines de minéraux critiques et stratégiques.
Besoin d'informations sur l'intérêt public d'un projet aurifère, qui semble principalement être économique, en comparaison aux effets sur l'environnement et le milieu humain.
Besoin d'informations pour mieux comprendre les effets positifs du projet sur le développement et le maintien du filet socioéconomique de la région, compte tenu de la volatilité du prix de l'or et de la fluctuation du marché.
Besoin d'informations sur les avantages économiques potentiels du projet, notamment sur les retombées économiques pour les villes de Val-d'Or et de Malartic, la région de l'Abitibi-Témiscamingue, la province de Québec et le Canada.
Préoccupations sur le bienfondé du projet pour la région, et plus largement pour la province, dans un contexte de pénurie de la main-d'œuvre qualifiée généralement indisponible actuellement en région ; de crise de logements ; du manque de places en garderie et en milieu de garde ; et de la réduction et de la fermeture des services et des commerces de proximité dans la région.
Besoin d'informations sur les solutions de rechange, les alternatives au projet, les variantes et les technologies envisagées concernant, entre autres, le procédé d'extraction choisi, l'usine de traitement du minerai, la localisation du parc à résidus, la gestion des eaux et la déviation du ruisseau Keriens.
Préoccupations du public sur les capacités du promoteur à dévier le ruisseau Keriens.
Besoin d'informations sur la viabilité économique du scénario dans lequel seulement la fosse Marban serait exploitée. Ce scénario permettrait d'éviter la déviation du ruisseau Keriens.
Besoin d'informations sur l'analyse de scénarios qui permettraient de remblayer les fosses, plutôt que de les envoyer, notamment en utilisant les déchets miniers.
Besoin d'informations sur les scénarios de fermeture et de restauration du site, en considérant les différentes variantes du projet. Spécifier si le promoteur prévoit remblayer partiellement ou totalement les fosses dans ces scénarios.
Importance de considérer la possibilité de faire du « dry-stack » pour réduire les effets de la gestion des résidus miniers.
Besoin d'informations quant à la possibilité de réutiliser les résidus miniers de façon écoresponsable en permettant à des entreprises de revaloriser ces matières (par exemple le gravier).
Besoin d'informations sur la possibilité de réaliser le projet en totalité ou en partie de façon souterraine pour diminuer les effets environnementaux reliés à une mine à ciel ouvert.
3. Qualité de l'air
Besoin d'informations sur les émissions et la dispersion des contaminants atmosphériques des activités du projet (incluant le sautage utilisant des explosifs à base de nitrate d'ammonium), ainsi que sur leurs effets potentiels sur la qualité de l'air et la santé, pour toutes les phases du projet.
4. Eau de surface, eau potable et eau souterraine
Besoin d'informations sur la vulnérabilité des ressources en eau souterraine ainsi que sur les effets potentiels du projet notamment causés par le dénoyage des fosses de la mine (rabattement) sur les zones de recharge et d'émergence et sur l'approvisionnement en eau (puits artésiens, lacs, milieux humides). Fournir des informations sur les mesures d'atténuation ou de protection à mettre en place pour réduire les effets du projet et sur les programmes de suivi nécessaires.
Besoin d'informations sur la localisation, la caractérisation et la vulnérabilité de l'esker sous la fosse Marban.

Préoccupations sur les effets potentiels du projet sur l'esker sous la fosse Marban et sur la perte potentielle de cette recharge en eau potable de qualité pour la population.
Besoin d'informations sur les variantes envisagées pour la gestion de l'eau, notamment en ce qui concerne la dérivation du ruisseau Keriens.
Besoin d'informations sur la conception de la déviation du ruisseau Kereins (dimensions du futur cours d'eau, zone d'influence, durée de vie de la déviation, etc.) et ses effets potentiels sur les bassins versants qui risquent d'être affectés et plus précisément sur les lacs De Montigny et Vassant.
Besoin d'informations sur la contamination potentielle des cours d'eau environnants par les émissions atmosphériques, ainsi que sur les mesures d'atténuation pouvant être mises en place pour minimiser les effets.
5. Milieux humides et hydriques
Besoin d'informations sur les effets potentiels directs et indirects du projet sur les milieux humides et hydriques ainsi que sur leurs fonctions écologiques durant chacune des phases du projet.
Importance de prendre en compte le plan régional des milieux humides, hydriques et naturels en cours d'élaboration pour la MRC de La Vallée-de-l'Or lors de la description des milieux humides et de l'analyse des effets du projet sur ceux-ci.
6. Faune terrestre, flore, oiseaux et espèces en péril
Importance de réaliser un inventaire exhaustif au moment approprié pour toutes les espèces floristiques et fauniques qui pourraient être affectées, incluant les espèces à statut particulier.
Besoin d'informations sur les effets potentiels du projet sur les oiseaux migrateurs et les espèces en péril susceptibles d'être présentes dans la zone d'étude et leurs habitats ainsi que les mesures d'atténuation anticipées pour réduire ces effets.
Besoin d'informations sur les effets de la déviation du ruisseau Keriens sur la nidification (site de nidification et activité de nidification) du cygne trompette, une espèce d'intérêt.
Besoin d'informations sur la possibilité de garder intactes des portions de lot où les opérations minières n'auraient aucun impact ou ne présenteraient aucun potentiel minier sur des milieux naturels sensibles. Avant de considérer la compensation d'habitat, le promoteur devrait d'abord considérer les scénarios d'évitement considérant que la zone d'étude est déjà lourdement affectée.
Besoin d'informations sur les effets positifs de l'option de ne pas réaliser le projet pour la sauvegarde des espèces animales et floristiques en péril.
Besoin d'informations sur la présence et le risque de propagation d'espèces exotiques envahissantes dans la zone d'étude par les activités du projet.
Besoin d'informations sur les effets potentiels et cumulatifs du projet sur l'habitat du caribou des bois (aire de répartition QC1 – Val-d'Or) et les mesures d'atténuation anticipées en tenant compte des recommandations du Rapport final de la commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards ¹ , du Programme de rétablissement modifié du caribou des bois, population boréale, au Canada ² et du seuil de perturbation de l'aire de répartition du caribou QC1, dans lequel le projet est situé, qui est déjà dépassé.
Besoin d'informations sur le projet de compensation prévue par le promoteur pour l'habitat du caribou. Cette compensation devrait se faire en tenant compte du Programme de rétablissement modifié du caribou des bois, population boréale, au Canada ² . Les peuples autochtones se questionnent sur la possibilité de financer des initiatives de supplémentation des individus ou de déprédation qui seraient administrées par une entité publique, une fois que l'habitat serait restauré et que la remise en liberté des caribous serait possible.

¹ Gouvernement du Québec (2022). Rapport final : Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards. https://mffp.gouv.qc.ca/documents/faune/especes/RA_Commission-independante-caribous-forestiers-montagnards.pdf

² Gouvernement du Canada (2020). Programme de rétablissement modifié du caribou des bois (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. https://wildlife-species.canada.ca/species-risk-registry/virtual_sara/files/plans/Rs-CaribouBorealeAmdMod-v01-2020Dec-Fra.pdf

Besoin d'informations quant au seuil d'habitat non perturbé nécessaire aux espèces fauniques valorisées par les Nations autochtones.
Besoin d'informations sur les effets de l'augmentation du trafic routier engendrée par le projet sur les risques de collision avec la faune, susceptible d'entraîner des blessures et des mortalités.
7. Poisson et son habitat
Besoin d'informations sur les espèces de poissons présentes et leurs habitats dans les cours d'eau et les plans d'eau dans la zone d'étude, notamment l'esturgeon jaune dont le statut actuel est préoccupant selon la <i>Loi sur les espèces en péril</i> .
Besoin d'informations sur les effets potentiels du projet sur le poisson et son habitat dans les cours d'eau et plans d'eau susceptibles d'être affectés par le projet, incluant les effets potentiels provoqués par la déviation du ruisseau Keriens.
Besoin d'informations sur le plan de compensation de l'habitat du poisson envisagé par le promoteur.
Besoin d'informations quant au seuil d'habitat non perturbé nécessaire aux espèces de poissons valorisées et pêchées, notamment l'esturgeon jaune, par les Nations autochtones.
8. Santé humaine et bien-être
Besoin d'informations sur le plan ou la stratégie à mettre en place par le promoteur pour la collecte des données désagrégées qui lui permettront d'analyser, dans la phase de l'étude d'impact, les impacts du projet sur la santé humaine découlant des modifications aux conditions sociales et économiques des populations affectées par le projet, dans le secteur du projet (Dubuisson, Vassan), les Villes de Val-d'Or et de Malartic, la MRC de la Vallée-de-l'Or, et l'Abitibi-Témiscamingue.
Besoin d'informations sur les effets potentiels de la venue de centaines de nouveaux employés résidents dans la région, notamment sur les services de garderie et de santé qui peinent déjà à répondre aux besoins de la population.
Besoin d'informations sur les effets du projet sur la sécurité des filles et des femmes, relativement aux travailleurs itinérants, en rotation ou établis sur des camps de travail. Accorder une attention particulièrement aux femmes et filles autochtones ³ .
Besoin d'informations sur la procédure de rachat des terrains et de compensations qui seraient versées pour pallier les effets des activités minières et de transport.
Besoin d'informations sur la stratégie du promoteur pour accompagner les résidents du secteur qui seraient touchés par le rachat ou la relocalisation de leurs maisons y compris : <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer comment cette stratégie tiendrait compte des membres de la communauté qui sont considérés comme particulièrement vulnérables (voir la section 10, plus bas) ; • Décrire les mécanismes de suivi qui seraient mis en place pour assurer une mise en œuvre équitable et adéquate de la stratégie ; • Expliquer quels seraient les canaux de communication qui devraient être mis en place avec les résidents tout au long du processus d'achat ou de relocalisation des maisons.
Besoin d'informations sur la stratégie ou la méthodologie qui serait utilisée pour évaluer les effets psychologiques du projet sur la population de la zone de projet (par exemple les effets liés à l'anxiété d'être exproprié, relocalisé ou de vivre à proximité d'une mine à ciel ouvert). Fournir une description des changements anticipés sur la qualité de vie de cette population.
Besoin d'informations sur la pertinence d'élaborer et de présenter un guide de cohabitation qui tient compte des résidents qui demeurent près du projet, des communautés autochtones et des autres utilisateurs du territoire.
Préoccupations en lien avec les forages exploratoires et leurs effets négatifs sur l'environnement et le milieu de vie.

³ Gouvernement du Canada (2019). Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. <https://publications.gc.ca/site/fra/9.867043/publication.html>

Besoin d'informations sur les méthodes de prévention qui seraient mises en place pour réduire ou éviter les incidents avec les communautés autochtones, notamment ceux liés aux activités de chasse et de pêche et ceux liés au racisme.
Besoin d'informations sur l'emplacement des habitations, chalets ou camps permanents, temporaires ou saisonniers incluant ceux des peuples autochtones.
Besoin d'informations sur les effets potentiels du bruit (ambiance sonore), des vibrations et d'autres nuisances causées par le projet sur la santé et le bien-être (par exemple, sur le sommeil). Préoccupations sur le fait que la propagation du bruit est plus importante sur une masse d'eau comme le lac De Montigny.
Besoin d'informations sur les effets potentiels sur la santé humaine liés à la modification de la qualité de l'eau potable (de surface et souterraine).
Besoin d'informations sur les effets potentiels du projet sur l'augmentation du trafic routier, la durabilité des routes (incluant celles reliant les villes) et la sécurité des usagers.
Besoin d'informations sur les mesures à mettre en place pour contribuer à la mobilité durable.
Besoin d'informations sur les contaminants émis par le projet dans l'eau, l'air ou le sol pouvant être absorbés dans les aliments piégés, pêchés, chassés, récoltés (notamment le champignon chaga) ou cultivés par la population et particulièrement par les communautés autochtones à des fins de subsistance ou à des fins médicinales et leurs effets sur la santé physique et psychologique.
9. Conditions sociales et économiques
Besoin d'informations sur les retombées économiques du projet à l'échelle régionale et provinciale ainsi que sur les principales répercussions économiques potentielles sur la population locale.
Besoin d'informations sur la stratégie d'hébergement des travailleurs ainsi que sur la localisation et le type d'hébergement qui serait utilisé pour les loger.
Besoin d'informations sur les impacts potentiels de la mise en place d'une stratégie de dotation de type navettage aérien (fly-in/fly-out) sur les conditions sociales et économiques de la région.
Préoccupations sur les effets potentiels de l'attrait aux salaires élevés du secteur minier sur le décrochage scolaire, notamment sur les membres des communautés autochtones.
Besoin d'informations sur le nombre et les types d'emplois directs et indirects qui seraient créés à temps plein, à temps partiel, permanents, temporaires et d'autres.
Besoin d'informations sur les emplois qui seraient disponibles pour les membres des communautés autochtones, notamment pour les femmes, et sur le niveau de scolarité exigé pour obtenir ces emplois.
Besoin d'informations sur la capacité du marché de l'emploi régional et local à fournir la main-d'œuvre nécessaire à la mine dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.
Besoin d'informations sur les effets socioéconomiques potentiels des emplois qui seraient créés par la mine, dont les salaires plus compétitifs par rapport aux autres secteurs d'emplois (public, culturel, PME, touristiques, etc.), et ce, sur le coût de la vie (augmentation des prix des maisons et des logements en général), sur le secteur communautaire, le secteur touristique (rareté de l'hébergement touristique), le milieu culturel, etc., ainsi que les inégalités sociales potentielles qui en découleraient.
Préoccupations concernant le caractère temporaire des retombées fiscales et l'influence des dons corporatifs sur l'acceptation du projet par la population.
Besoin d'informations sur les effets potentiels de la mine sur la certification biologique des petits fruits et des herbes récoltés dans le secteur utilisé par les microdistilleries.
Besoin d'informations sur les effets potentiels du projet sur la pêche récréative.
10. Groupes de populations vulnérables (ACS plus)
Besoin d'informations sur le plan ou la stratégie qui serait mise en place par le promoteur pour analyser les impacts du projet sur divers groupes des populations vulnérables (par exemple, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les femmes autochtones, les jeunes, ou toute autre catégorie de population qui pourrait être touchée de manière disproportionnée par les impacts potentiels du projet).

Besoin d'informations sur le nombre et le taux d'emploi, le taux d'activité et le taux de chômage des membres de groupes sous-représentés dans le marché du travail local comme les femmes, les Autochtones, les jeunes, les membres de minorités visibles, les familles monoparentales, les immigrants et les personnes handicapées.
Importance de consulter, en plus des citoyens, les organismes qui interviennent auprès de divers groupes de la population afin d'assurer d'obtenir un portrait global des effets potentiels sur ces groupes vulnérables.
11. Peuples autochtones
Besoin d'informations sur les moyens qui seraient mis en place par le promoteur pour assurer une participation adéquate des peuples autochtones au processus d'évaluation d'impact, en tenant compte de leur capacité.
Préoccupations sur la possibilité pour le promoteur de financer les suivis effectués par les peuples autochtones par le biais d'une enveloppe donnée sans reddition de compte, leur permettant ainsi de conserver une indépendance vis-à-vis le promoteur.
Préoccupations quant aux effets négatifs du projet sur les droits ancestraux et le territoire des peuples autochtones.
Importance que l'étude d'impact du promoteur tienne compte des préoccupations des peuples autochtones et prévoit un engagement de la part du promoteur sur le respect de la <i>Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i> .
Importance que la restauration du projet vise à permettre aux membres des peuples autochtones d'utiliser le site après la fermeture de la mine dans le cadre de l'exercice de leurs droits et de pouvoir y pratiquer, dans la mesure du possible, leur mode de vie traditionnel.
Préoccupations quant à la relation de confiance entre le promoteur et les peuples autochtones, et les stratégies mises en place par le promoteur pour maintenir ce lien.
Si le projet se réalise, importance de le faire en partenariat avec les peuples autochtones touchés, notamment au niveau du partage des profits.
12. Navigation
Besoin d'informations sur la navigabilité des cours d'eau qui risquent d'être affectés par le projet en tenant compte, entre autres, des usages courants des peuples autochtones.
Besoin d'informations concernant les propriétés des cours d'eau et les effets potentiels du projet pouvant affecter la navigabilité (par exemple, les effets sur la nappe phréatique et les bassins versants, les modifications aux débits moyens et aux niveaux d'eau, etc.).
13. Effets cumulatifs
Préoccupations sur les effets cumulatifs du projet sur l'environnement et sur la population, compte tenu de son emplacement, de l'exploitation intensive des mines à ciel ouvert et des activités de développement en cours et à venir dans la région (miniers, forestiers, etc.).
Préoccupations sur la capacité de support des écosystèmes à soutenir ces développements, notamment en ce qui concerne les effets cumulatifs de l'ajout de contaminants dans les eaux de surface et souterraines.
Besoin d'informations sur les méthodologies qui seraient utilisées pour analyser les effets cumulatifs du projet.
Préoccupations sur la capacité de support du bassin versant de la rivière Harricana à recevoir un autre projet générateur d'effluents miniers dans un bassin versant déjà affecté.
Préoccupation sur les effets cumulatifs sur l'esturgeon jaune qui est pêché par les Algonquins et qui bioaccumule les contaminants.
Besoin d'informations sur les effets cumulatifs du projet sur l'usage courant du territoire par les peuples autochtones en tenant compte des effets des autres mines (passées, actuelles et futures) et de toutes autres activités de développement en croissance dans la région comme les activités récréotouristiques ou de villégiature.

Besoin d'informations sur les effets cumulatifs du projet sur la réduction potentielle des secteurs d'intérêt de cueillette de champignons et de petits fruits, en considérant que la demande est en croissance pour les sites intacts restants.
Besoin d'informations sur les effets cumulatifs du projet sur la perte totale de camps de chasse, d'abris temporaires et de chalets.
Préoccupations au sujet des secousses sismiques qui sont perçues plus fréquemment depuis quelques années qui font craindre des effets sur la faune aquatique, terrestre et sur les infrastructures et des dommages aux résidences.
14. Accidents et défaillances
Besoin d'informations sur les scénarios d'accidents et de défaillances potentiels qui pourraient entraîner le rejet de contaminants dans le milieu environnant pour chacune des phases du projet, ainsi que leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement.
15. Changements climatiques et émissions de gaz à effet de serre
Précisions requises sur l'estimation des émissions de gaz à effet de serre en fournissant de l'information sur les émissions directes, les émissions indirectes (liées à l'énergie) et les autres émissions indirectes émises pour chacune des phases du projet, incluant celles liées au transport de carburant et de matériel.
Besoin d'informations sur la possibilité de séquestrer du carbone, de procéder à l'achat de crédits-carbone ou de tout autre moyen pour atténuer les effets des émissions de gaz à effet de serre.
Besoin d'informations sur l'effet des émissions de gaz à effet de serre du projet sur l'atteinte des objectifs des gouvernements en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de changements climatiques.
Besoin d'informations sur les effets des changements climatiques sur le projet, notamment sur les crues printanières du cours d'eau dévié (ruisseau Keriens).
16. Suivi et surveillance
Besoin d'informations sur les programmes de suivis nécessaires sur la qualité de l'air et de l'eau.
Besoin d'informations sur l'intention du promoteur d'impliquer des représentants des peuples autochtones dans les différents programmes de suivis pendant toute la durée de vie du projet.